

AMURE



CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MER

LES PUBLICATIONS AMURE



SÉRIE RAPPORT

N° R-30-2012

Diversification et Pêche en Manche.
Projet CHARM.

Phélippé D.*, Daurès F.** , Le Gallic B.*

* Université de Brest, UMR_M101 AMURE

** IFREMER, Département RBE, Unité d'Economie Maritime, UMR_M101 AMURE

R
A
P
P
O
R
T

Ifremer



www.umar-amure.fr

ISSN 1951-6428
Publications électroniques Amure
Série Rapport
www.umr-amure.fr



 **Le document doit être cité comme suit :**

Phélippé D., Daurès F., Le Gallic B., (2012) [en ligne] « *Diversification et Pêche en Manche. Projet CHARM.* », Publications électroniques Amure, Série Rapports R-30-2012, 18p. Disponible : http://www.umr-amure.fr/electro_rap_amure/R_30_2012.pdf (Consulté le jj.mm.aaaa*)

* Indiquez la date à laquelle vous avez consulté le document en ligne



DIVERSIFICATION ET PECHE EN MANCHE





Action 9 – Dimension économique

Sous-action 9.1 – Dynamique des communautés halieutiques & viabilité des pêcheries

Diversification et Pêche en Manche

Damaris PHELIPPE, Fabienne DAURES et Bertrand LE GALLIC



AVANT PROPOS

Cette étude sur la Diversification et la Pêche en Manche se situe dans le cadre des travaux sur « la dynamique des communautés halieutiques et la viabilité des pêcheries » et de l'action 9 du projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3). Ce projet a été sélectionné dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche)-Angleterre, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le projet CHARM a débuté en 2003 sur le détroit du Pas-de-Calais puis s'est étendu à la Manche orientale (2006-2008). Depuis 2009, les travaux couvrent la Manche dans sa globalité, ainsi que le sud de la mer du Nord. Ils impliquent des disciplines variées comme les sciences marines, l'économie, le droit maritime, la géographie, les statistiques, la conservation et les technologies informatiques.

L'exploitation des ressources marines nécessite une compréhension globale du bassin de la Manche afin de protéger la qualité de l'écosystème et de mieux adapter la pression des nombreux usages aux capacités de production des différents milieux. L'approche intégrée pluridisciplinaire développée dans CHARM propose à la société civile un état de référence de l'écosystème Manche et un ensemble d'instruments intégrant les connaissances scientifiques essentielles pour une gestion durable des ressources marines vivantes. Une vision intégrée et concertée de part et d'autre de la Manche est indispensable.



INTRODUCTION

La question des risques dans le secteur de la pêche s'est souvent et historiquement placée du point de vue de la ressource halieutique et de son épuisement, même s'il est aujourd'hui évident que derrière cette question, se trouvent des entreprises, des emplois, une économie locale, des modes de vie, *etc.*. Ainsi, dès 2002, la Politique Commune des Pêches se donne pour objectif de « garantir une exploitation des ressources aquatiques vivantes qui crée les conditions de durabilité nécessaires tant sur le plan économique, environnemental qu'en matière sociale » (Reg CE N°2371/2002 du Conseil, article 2). Cet objectif est à rapprocher de celui de l'« agriculture durable », définie comme une agriculture « écologiquement saine, économiquement viable, socialement juste et humaine » (Francis et Youngberg (1990) cités par Bonny (1994)). En se plaçant dans un contexte de « pêche durable », on mesure la nécessité de prendre en compte, en plus des contraintes biologiques, des éléments sociaux et économiques, et donc de s'intéresser aux risques pouvant peser sur les entreprises de pêche.

Statuer sur une définition du « risque » est un exercice difficile, car il s'agit d'un concept subjectif (Tingley *et al.*, 2010). Néanmoins, on retrouve souvent les idées de variabilité, d'incertitude et de perte, la perte pouvant être vue comme étant le non accomplissement des attentes, d'où le caractère subjectif du risque (Sethi, 2010). Nous choisissons alors de retenir la définition du risque utilisée par Cordier (2008) comme étant la conséquence néfaste d'un événement aléatoire.

Chaboud (1995) a recensé plusieurs types de risques pouvant peser sur les pêcheurs : les risques revenus, les risques professionnels, les risques institutionnels et les risques qualité et disponibilité des facteurs de production (capital et travail). Nous nous intéresserons plus particulièrement aux risques pesant sur les revenus des pêcheurs.

Edwards *et al.* (2004) décrivent l'activité de pêche professionnelle comme étant soumise à plusieurs familles de risques. La ressource est la principale cause de risque ; en effet sans poissons, la pêche n'est pas possible. Cette pêche n'est possible que grâce au renouvellement ou recrutement des espèces. Les conditions environnementales et les dynamiques trophiques jouent sur ces recrutements, et peuvent être soumises à divers risques (*e.g.* surpêche, arrivée d'une espèce invasive, marée-noire,...). Le deuxième type de risque rencontré est celui des marchés. En effet, les différents marchés, qu'ils s'agissent de ceux des intrants, tels que le gazole, des marchés d'outputs à l'export et national, ou le marché des changes, sont volatiles, *etc.* et influencent les bénéfices des producteurs. Le troisième type de risque pesant sur les producteurs est celui lié aux réglementations qui évoluent et peuvent provoquer, par des mesures de gestion telles que des licences ou des plans, des baisses ou des arrêts de certaines pêches, et par ce moyen peuvent agir sur le report vers d'autres espèces cibles.

Le secteur de la pêche en Manche n'est pas exempt de tels risques. Durant la dernière décennie différents chocs ont été observés, tant à l'échelle mondiale, avec une envolée du prix du baril de pétrole en 2008 à plus de 85 euros (Brent « daté »), qu'à une échelle Manche, avec la mise en place en 2004 de plans de reconstitution des stocks de cabillaud en Manche orientale



et de merlu en Manche, et d'un plan pluriannuel en 2007 pour la sole en Manche occidentale¹. Le cas de la pêcherie de bulot résume bien les trois différents types de risques définis ci-dessus. Les débarquements semblaient stables jusqu'en 2004 (Phélippe *et al.*, 2011), avec des rendements qu'on savait avoir baissés de moitié en dix ans. Les quotas ont alors été revus à la baisse, et la pêche au bulot fût fermée en janvier 2007. Ce qui engendra des baisses drastiques dans les productions et donc dans les revenus. Durant la décennie, le prix du gastéropode a augmenté de façon importante. La question qui découle de ces divers constats est alors : comment les producteurs peuvent-ils survivre dans un contexte soumis à tant d'aléas?

Outre les techniques financières ou assurantielles pour gérer les risques affectant les revenus, il existe une manière de compenser les risques par l'utilisation d'un portefeuille diversifié de production (Cordier, 2008). Il s'agit d'une méthode considérée comme traditionnelle et efficace de gestion du risque. Pour illustration, Minnegal et Dwyer (2008) ont observé dans le sud-est de l'Australie que malgré la baisse générale du nombre de navires dans le pays, la flotte des Lakes Entrance restait globalement stable, et que cela pouvait être lié aux différentes méthodes de diversifications de stratégies observées dans cette zone.

De plus, le secteur de la pêche présente des caractéristiques particulières par rapport aux autres secteurs car la source de revenus provient de ressources communes renouvelables.

La stratégie de diversification peut donc s'appliquer sur divers aspects de la production. Outre la diversification des productions, les techniques de production peuvent impacter sur les productions et donc sur les revenus.

Dans leur article Minnegal et Dwyer (2008) recensent plusieurs stratégies de diversification comme la diversification des engins, des navires possédés par les propriétaires, ou du lieu de pêche. Les pêcheurs en Manche adoptent-ils de telles stratégies pour gérer le risque qui entoure leurs revenus?

Pour tâcher de répondre à cette problématique, nous ferons dans un premier temps un état des lieux des stratégies à l'échelle du propriétaire, c'est-à-dire voir si les propriétaires possèdent plusieurs navires, savoir si ces navires opèrent dans la même zone Manche, et s'ils ont les mêmes caractéristiques. Puis dans un second temps, nous regarderons à l'échelle des flottilles - soit la combinaison d'engin-espèce - leurs degrés de diversification, à l'aide d'un indice.

Les observations présentées dans cette étude se basent sur des données de caractéristiques techniques, des activités et les productions des navires. Ces données sont utilisées et décrites page 12 du rapport Phélippe *et al.* (2011). La dernière partie fait référence à des données collectées dans le cadre de l'« Enquête économique » de 2009 du Système d'Informations Halieutiques de l'Ifremer (SIH). Ces données de navires volontaires sont collectées par échantillonnage par le réseau des observateurs du SIH, et répondent à des questions sur les

¹ http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/cfp_factsheets/multi-annual_plans_fr.pdf



thèmes des navires associés, de l'enquêté et de son entourage, du calendrier d'activité du navire, des appareils, des recettes et des coûts, de l'équipage et de son mode de rémunération, et des conflits d'usage.

DIVERSIFICATION AU SEIN DE L'ACTIVITE DE PECHE

Diversification par le nombre d'unités de production possédées par un propriétaire²

Nous avons cherché à mettre en relief, différentes stratégies de diversification, ou au contraire de spécialisation, adoptées par les propriétaires de navires opérant en Manche.

Diversification par la localisation des activités de pêche des navires

Le premier exemple de stratégie présenté est celui du nombre de navires possédés par chaque propriétaire et la localisation géographique des activités de pêche de ces navires (zone de pêche). Pour ce faire nous avons fait le choix de représenter sous forme d'arbre (Figure 1), la répartition du nombre de navires en fonction leurs zones de pêche possédés par un propriétaire ayant au moins un navire pêchant en Manche en 2008. Les navires ont été répartis en quatre groupes en fonction de leurs activités : les navires dépendants de la Manche (Dépendant), c'est-à-dire les navires fréquentant la Manche à plus de 90% de leur temps³ ; les navires fréquentant moins intensément la Manche (Non dépendant), les navires pêchant exclusivement en dehors de la Manche (Hors Manche) et les navires inactifs (Inactif).

Dans la figure 1, on retrouve par exemple au point (N ; 2), les 72 propriétaires qui possèdent 2 navires, tous deux dépendants de la Manche.

Ainsi, 1 494 propriétaires détiennent 1 741 navires, dont au moins un navire est actif en Manche. Parmi ces navires, la grande majorité (72.3%) sont des navires dépendants de la Manche. Les navires non dépendants mais fréquentant la Manche en 2008 représentent 383 navires, soit 22% des navires représentés dans la figure 1. Enfin, 2.3% des navires restants sont inactifs et 3.3% pêchent hors de la Manche.

² *Nota Bene* : ne pas confondre avec l'armateur qui est une personne physique ou morale, qui se livre à l'exploitation commerciale de navire(s), qu'il en soit propriétaire ou locataire (Cabane, 2011).

³ Pour en savoir plus sur la méthode de calcul de taux de fréquentation proposée par l'Ifremer, se reporter à la page 14 du rapport « Panorama des caractéristiques d'exploitation des ressources halieutiques par la flotte de pêche française en Manche ». (Phélippe *et al.*, 2011).



En observant cette représentation, nous remarquons que les propriétaires possédant plusieurs bateaux sont plutôt rares, en effet, la grande majorité soit 76.2% ne possèdent qu'un seul navire. Parmi ces derniers, 78.5% sont dépendants de la Manche. Le nombre maximum de navires possédés par des propriétaires, dont tous les navires fréquentent la Manche, est au nombre de 7. Il s'agit des trois propriétaires que l'on retrouve pour les coordonnées (F ;7), (J ; 7) et (M ;7). Celui des navires dépendants est de 3, par trois propriétaires (coordonnées (N ;3). 39 propriétaires ont au moins un navire inactif (7 en (A ;2), 1 en (C ;13), 1 en (D ;12), 20 en (G ;2), 1 en (G ;3), 1 en (H ;3), 2 en (K ;3) et 6 en (L ;3)). 1 117 ne possèdent que des navires dépendants de la Manche (1 042 en (I ;1), 72 en (M ;2) et 3 en (N ;3)). En 2008, la quasi-intégralité (98,5%) des propriétaires de navires multiples choisissent de localiser l'activité de tous leurs navires en Manche dès lors qu'un navire y pêche déjà et cela concerne au totale 1 472 navires.

Ainsi, les stratégies observées en Manche sont de ce point de vue très spécialisées. Bien qu'ils soient peu nombreux (23,8%), il serait intéressant de connaître les stratégies de ces propriétaires qui possèdent plusieurs navires : homogénéité des stratégies d'exploitation de ces navires (et donc appartenance aux mêmes flottilles), des caractéristiques techniques, et au final des performances économiques.



Diversification par la différenciation des stratégies d'exploitation des navires

Dans cette partie, nous allons essayer de répondre à la question de l'homogénéité ou non des stratégies d'exploitation des navires qui appartiennent au même propriétaire, via les flottilles d'appartenance de leurs navires. Pour cela, nous avons assigné à chaque navire un segment d'appartenance caractérisé par le croisement de la flottille et de la classe de longueur du navire selon la méthode utilisée dans le panorama (Phélippe *et al.*, 2011). Pour les navires dont l'activité est nulle en Manche, nous n'avons pu que leur attribuer une classe de longueur. Rappelons que ces navires ne représentent que 3.3% des navires observés dans notre étude.

Table 1 Répartition des propriétaires de 2 navires dont au moins un fréquente la Manche en 2008

Type de propriétés	Nombre	Pourcentage
Flottilles identiques	44	32%
<i>(dont même longueur</i>	35	25%)
Flottilles différentes	56	41%
<i>(dont même longueur</i>	30	22%)
1 navire hors Manche	10	7%
1 navire inactif	27	20%
Total	137	100%

Dans le cas des propriétaires possédant deux navires (137 propriétaires et 274 navires, table 1) : pour 41% d'entre eux, les 2 navires ont des stratégies d'exploitation différentes alors même que les caractéristiques techniques des navires sont identiques (22% appartiennent à la même classe de longueur) ; 32% adoptent les mêmes stratégies d'exploitation pour leurs 2 navires et pour 20% d'entre eux, le 2eme navire est inactif à la pêche. Pour 10 propriétaires, le 2eme navire opère hors Manche.

Pour les propriétaires possédants trois navires, soit 19 propriétaires, nous avons pu constater qu'un seul propriétaire possède trois navires comparables (chalutiers de plus de 18 mètres). Sur 10 propriétaires 2 bateaux sont semblables (mêmes flottilles*classe de longueur) dont 7 possèdent un troisième navire inactif. Un propriétaire a seulement un navire actif sur ses trois navires. Comportement surprenant et qui mériterait d'être creusé dans un second temps.

Au delà de trois navires, les propriétaires ne possèdent plus que des chalutiers de grandes tailles (la quasi totalité faisant plus de 18 mètres). Les navires pêchant en dehors de la Manche, sont presque tous plus grands que 18 mètres, voire plus de 24 mètres. Comme nous le verrons dans la partie suivante, les productions – sources de revenus – des chalutiers sont diversifiées. Toutefois, le recours à des engins actifs comme le chalut nécessite une consommation de



carburant assez conséquente (entre 18.7 et 27.3% du chiffre d'affaires en moyenne⁴ (Leblond et al., 2010), ce qui rends leurs bénéficiaires vulnérables aux fluctuations du prix du pétrole, au taux de change Euros/Dollars américains⁵.

Au total, les propriétaires possédant plus de 2 navires restent dans l'ensemble assez spécialisés vers une seule stratégie d'exploitation. Nous allons essayer de voir maintenant comment, au sein d'une stratégie d'exploitation, des différences de comportements peuvent être observées entre les navires.

Diversification au sein des stratégies d'exploitation des navires

A l'échelle du navire, des choix peuvent être opérés en termes de techniques mises en oeuvre (les engins utilisés), et de produits (espèces ciblées, quantités pêchées, valorisation des produits),. Ces choix peuvent présenter des risques au niveau des revenus, par rapport à la quantité produite qui peut fluctuer, et par les variations des prix de marchés.

Dans le but de comprendre la manière dont se diversifient les activités de chaque flottille (dont l'unité est le mois-métier), nous avons mesuré de manière objective, à l'aide d'un indice, leur degré de diversification (ou au contraire de spécialisation), que ce soit au niveau des activités réalisées que de la production en volume et en valeur.

D'après Pierre-Charles Pupion (1996), tout indice de diversification I_D doit satisfaire les quatre axiomes suivants :

1. A_1 $0 \leq I_D \leq 1$,
2. A_2 $I_D = 1$ s'il y a spécialisation,
3. A_3 $I_D = 0$ s'il y a diversification parfaite, $x_1 = x_2 = \dots = x_n = \frac{1}{n}$,
4. A_4 $(x)R(y) \Rightarrow I_D(x) \geq I_D(y)$, où R est une relation de préordre⁶.

Nous avons choisi d'utiliser l'Indice d'Herfindahl, communément utilisé en économie industrielle pour évaluer la concentration d'un marché, bien qu'il soit possible de l'utiliser dans d'autres domaines. Ainsi, Costa et Préget (cités par Préget et Waelbroeck (2006)) proposent d'employer cet indice pour mesurer l'hétérogénéité des lots de bois mis en vente en économie forestière.

⁴ Les flottilles ne sont pas définies totalement de la même manière que dans la synthèse des flottilles

⁵ le prix du baril de pétrole étant un prix en Dollars américain

⁶ Une relation binaire est un préordre lorsqu'elle est réflexive et transitive



L'indice d'Herfindahl (H) peut se définir dans notre cas, comme étant le carré de la somme des parts (s_i) de temps d'activité (ou de production en volume ou en valeur), soit :

$$H = \sum_{i=1}^N \left(\frac{s_i}{\sum_{i=1}^N s_i} \right)^2$$

où N correspond au nombre total d'activités.

Cet indice possède le léger inconvénient d'être dépendant du nombre N d'activités, de volumes ou de valeurs. L'indice se trouve compris entre $\frac{1}{N}$ et 1, rendant ainsi impossible les comparaisons entre différents indices où le nombre d'activités diffère. Le recours à un indice normalisé H^* , dont les bornes seront 0 et 1, est donc important. Ce dernier se calcule de la manière suivante :

$$H^* = \frac{H - \min(H)}{\max(H) - \min(H)} = \frac{H - \frac{1}{N}}{1 - \frac{1}{N}}$$

Cet indice normalisé a été calculé pour chaque segment (flottille*classe de longueur) retenu, dans le but d'évaluer l'homogénéité des trois critères de diversification sélectionnés, à savoir les activités, le volume produit et la valeur produite. Le choix s'est porté sur ces indicateurs pour observer les stratégies de moyens de productions, de productions en volume, mais aussi en termes de revenu.

Plus l'indice est proche de 0, plus il y a diversification, et qu'à l'inverse plus il est proche de 1, et plus il y a spécialisation. Les résultats obtenus se trouvent dans la table 2.

Table 2 Indices d'Herfindahl calculés pour les activités, les productions en volume et valeur des navires dépendants de la Manche - Source DPMA-RIC-SIH Ifremer

Indices d'Herfindahl	Activité	Production en Volume	Production en Valeur
Chalutiers moins de 10 mètres	0.21634	0.09463	0.19911
Chalutiers 10-12 mètres	0.11630	0.21600	0.16008
Chalutiers 12-18 mètres	0.13258	0.06106	0.17441
Chalutiers 18 mètres et plus	0.42117	0.09096	0.05809
Chalutiers Dragueurs moins de 10 mètres	0.14303	0.49883	0.38064
Chalutiers Dragueurs 10-12 mètres	0.20192	0.26634	0.25580
Chalutiers Dragueurs 12 mètres et plus	0.22226	0.26799	0.30440



Dragueurs moins de 10 mètres	0.10576	0.45756	0.32289
Dragueurs 10–12 mètres	0.14592	0.26962	0.26182
Dragueurs 12 mètres et plus	0.37624	0.35805	0.53180
Fileyeurs moins de 10 mètres	0.09411	0.03961	0.09346
Fileyeurs 10–18 mètres	0.36283	0.13663	0.33010
Fileyeurs 18 mètres et plus	0.17500	0.37259	0.24008
Fileyeurs Caseyeurs moins de 10 mètres	0.08779	0.09007	0.08143
Fileyeurs Caseyeurs 10 mètres et plus	0.11591	0.18684	0.14609
Caseyeurs moins de 10 mètres	0.23474	0.16979	0.16038
Caseyeurs 10 mètres et plus	0.54939	0.14533	0.20638
Bulotiers moins de 10 mètres	0.46674	0.91880	0.83204
Bulotiers 10 mètres et plus	0.58266	0.84631	0.73245
Ligneurs Palangriers moins de 10 mètres	0.46041	0.24761	0.58323
Ligneurs Palangriers 10 mètres et plus	0.39643	0.12998	0.11506
Goémoniers moins de 10 mètres	0.13038	0.78565	0.24735
Goémoniers 10 mètres et plus	0.10601	0.91360	0.24837
Autres moins de 10 mètres	0.08806	0.16460	0.32618
Autres 10 mètres et plus	0.29796	0.85147	0.35105

Légende : diversifié ; moyennement diversifié ; moyennement spécialisé et spécialisé.

En ce qui concerne les activités nous remarquons qu'hormis les chalutiers et les goémoniers, les navires de moins de dix mètres sont plus diversifiés que les navires de plus grande taille. Ce besoin de diversification des navires de moins de 10m peut s'expliquer par deux facteurs: la recherche de valorisation plus par la qualité que par la quantité et le rayon d'action plus limité géographiquement qui limite leur capacité à suivre les migrations des espèces ciblées.

Il est à noter que les chalutiers de petite taille sont des chalutiers qui pêchent de la crevette et sont donc spécifiques (cf. Panorama page 80 Phéllippé *et al.*, 2011).

Il pourrait paraître surprenant d'obtenir une plus importante diversité en termes d'activité pour les dragueurs que pour chalutiers dragueurs. Toutefois, quand nous observons de plus près, nous nous apercevons que les métiers exercés par les chalutiers dragueurs sont en fait peu nombreux, plus de 80% de leur activité est réalisée par la pratique de quatre métiers. A l'opposé, pour atteindre un tel niveau pour les dragueurs, il faut compter la pratique de dix métiers. La drague à coquille reste le métier le plus pratiqué dans les deux cas.

La flottille la plus diversifiée en termes de production est celle des chalutiers. Cela n'a rien de surprenant, l'engin de chalut a comme caractéristique de ne pas être sélectif, et donc de pêcher des espèces différentes. A l'opposé, nous avons une flottille très spécialisée comme celle des bulotiers. Cette dernière cible de manière particulièrement sélective sa production, c'est-à-dire le bulot, et dépend quasi-exclusivement des revenus engendrés par la vente de cette espèce. Une autre flottille se démarque, il s'agit de celle des goémoniers. En effet, la production volumique de



cette flottille provient à près de 90% d'une seule espèce : les algues (Algues vertes et autres algues diverses), mais à seulement 18% de ses revenus. Cela s'explique par un prix très bas de 4 centimes par kilogramme. D'autres espèces comme la coquille Saint-Jacques (2.69% des volumes débarqués) ou la praire (1.33%) correspondent à près d'un tiers chacune des revenus de la flottille.

L'évolution temporelle des choix en matière de diversification des activités et des productions entre 2000 et 2008 (figures présentées en fin de document), montre que des variations peuvent s'opérer d'un segment à l'autre, mais aussi au sein d'un même segment au cours du temps. Ainsi, certains segments se caractérisent par une stabilité dans leur diversification sur les neuf années. C'est notamment le cas des chalutiers de plus de 18 mètres, des chalutiers dragueurs de plus de 10 mètres, des fileyeurs de moins de 18 mètres, des fileyeurs caseyeurs, des caseyeurs de moins de 10 mètres. D'autres à l'opposé sont changeants voire très changeants comme les chalutiers de moins de 10 mètres, les fileyeurs de plus de 18 mètres, les caseyeurs de plus de 10 mètres, les ligneurs de plus de 10 mètres ou les autres. Pour d'autres, on observe une rupture de tendance après une période de stabilité : cas des dragueurs notamment, qui se montrent stables jusqu'en 2004, et après cette date, une spécialisation qui s'accroît ; *idem* pour les bulotiers de plus de 10 mètres avec une activité qui a tendance à se spécialiser au cours de la période (bien que l'on observe une certaine stabilité des productions jusqu'en 2005 puis une baisse à partir de cette date). D'autres segments ne changent pas leurs activités mais voient les parts de productions varier (e.g. chalutiers 10-12 mètres, chalutiers dragueurs de moins de 10 mètres, ligneurs de moins de 10 mètres).

Diversification hors de la Pêche

Un autre moyen de gérer les risques pesant sur les revenus par le biais de la diversification, est de générer une autre source d'activité, complémentaire à l'activité de pêche ou non. Deux échelles peuvent être définies. La première est celle du patron de pêche, la seconde celle du ménage du patron de pêche. Les marins embarqués (autres que le patron) ne sont pas considérés ici par manque d'information à ce sujet, mais en tant qu'agent économique, ils peuvent bien entendu pratiquer plusieurs activités. Outre le maintien ou l'amélioration des revenus, ces autres formes de revenus peuvent potentiellement avoir un impact sur les capacités à investir du patron, résultat observé dans le secteur agricole par Butault *et al.* (1999).

Dans le but de réaliser un état des lieux des autres activités des patrons de pêche (ou armateur), nous nous sommes intéressés aux résultats obtenus à partir des enquêtes économiques de l'Ifremer de 2008 (enquête réalisée en 2009) où 437 navires dépendants de la Manche, soit 35% de la population des navires dépendants de la Manche, ont été interrogés.

La diversification des activités hors pêche peut se faire de deux manières différentes :

- elle peut être **en lien avec la pêche ou le navire de pêche**. Bien que ne possédant pas



des terrains ou bâtiments reconvertibles pour réaliser d'autres activités comme ce peut être le cas en agriculture, les pêcheurs possèdent un navire qui peut être exploité d'une autre façon.

L'enquête économique de l'Ifremer donne un élément de réponse à la question de l'utilisation du navire pour une autre activité que la pêche, et propose principalement trois activités: la promenade, la location du navire et le remorquage. En 2008, 428 personnes dont les navires dépendent de la Manche ont répondu à cette question. Seulement 15 personnes déclarent pratiquer une autre activité avec leur navire de pêche, sans toutefois la préciser pour une grande majorité d'entre eux (catégorie « autres »). Vraisemblablement aucune personne interrogée ne pratique la location, une personne déclare pratiquer la promenade et autre, une personne la promenade et le remorquage⁷.

Activités	Nombre
Autre	13
Promenade & Autre	1
Promenade & Remorquage	1
<i>Total</i>	<i>15</i>
Enquêtes économiques SIH Ifremer - 2009	

Le degré de rémunération est le facteur qui nous intéresse le plus, dans le cadre de gestion des risques potentiels. Or, seules six personnes ont renseigné la rémunération annuelle tirée de cette activité complémentaire à la pêche avec une très forte variabilité selon les réponses.

- elle peut être totalement **extérieure à la pêche** y compris en terme d'utilisation des moyens de production. A ce sujet, l'enquête Ifremer montre que 67 (soit 16%) des 428 répondants dépendants de la Manche se diversifient vers d'autres activités rémunératrices. Les montants générés par ces activités varient. Certains dépassent les 100 000€. Ne connaissant pas le type d'activités pratiquées, il est difficile de connaître la fiabilité de l'information, d'autant plus que 4 patrons déclarent avoir une rémunération nulle pour une activité rémunératrice. Le montant médian est de l'ordre des 15 000 euros. Quant au montant maximum déclaré, il est de 10 millions d'euros.

Statistiques	Valeurs
Non réponse	22

⁷ Notons que Roussel et al. (2011) ont présenté des méthodes de diversification des activités des pêcheurs en lien avec la pêche en Manche par le biais d'une enquête spécifique sur le sujet, comme la vente directe, la visite du navire ou le ramassage des déchets en mer, etc.



Statistiques	Valeurs
Nombre	45
Moyenne	277 416
Ecart type	1 491 676
Minimum	0
Maximum	10 000 000
Quantile 5%	0
Quantile 10%	200
Médiane	15 245
Quantile 90%	120 000
Quantile 95%	200 000
Enquêtes économiques SIH Ifremer - 2009	

En croisant les réponses sur les activités complémentaires à la pêche qu'elles soient liées au navire ou non, on constate que 5 patrons pratiquent les deux types de diversification (rémunératrice ou non) et que la très grande majorité (351) n'opère aucune diversification hors de la pêche.

Avec navire	Sans navire	Nombre
Non	Non	351
Non	Oui	62
Oui	Non	10
Oui	Oui	5
Enquêtes économiques SIH Ifremer - 2009		

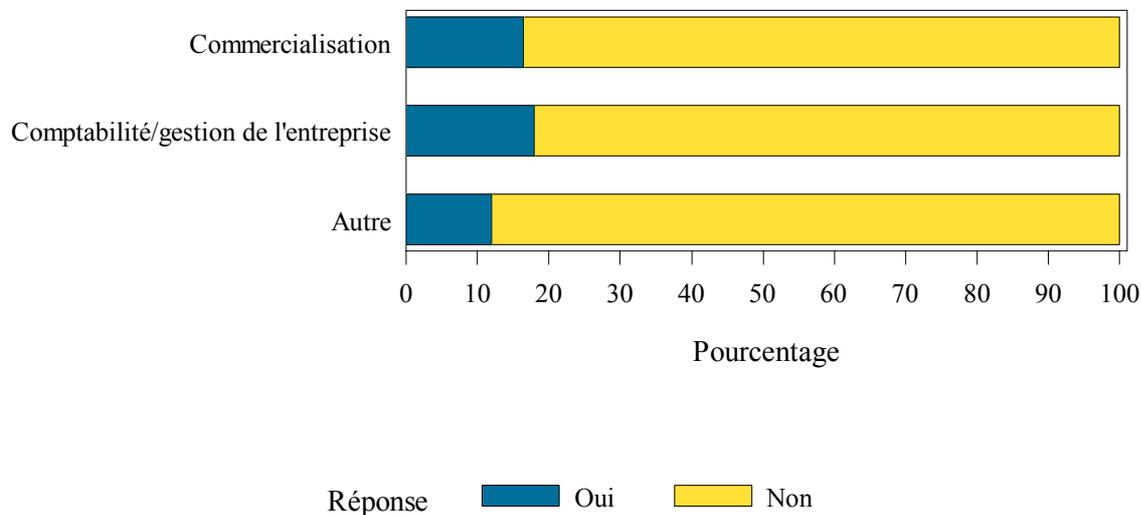
Au-delà des choix de diversification, l'enquête économique du SIH renseigne sur d'autres sources de revenus complémentaires de l'activité de pêche.

La retraite est une autre source de revenu et sur les 437 patrons interrogés (dont les navires dépendent de la Manche en 2008), 47 (11%) perçoivent une retraite.

La position dans l'entreprise de pêche (ou non) du conjoint influe également sur les revenus du ménage. Parmi les 437 personnes 183 (42%) considère que leur conjoint participe à l'entreprise. L'implication du conjoint varie, tant en nombre de jour, qu'en terme d'activité. La comptabilité (gestion des comptes du navire) est l'activité où les conjoints s'impliquent le plus largement.



Activités pratiquées par les conjoints dans l'entreprise de pêche



Enquêtes économiques SIH Ifremer - 2009

Le rôle des conjoints qui participent à l'entreprise contribuent à stabiliser le revenu ou à l'améliorer par le biais de la vente ou de la transformation, mais aussi par les activités touchant au tourisme (Frangoudes, 2008).

CONCLUSION

Dans ce document nous avons cherché à voir différentes stratégies de diversification que pouvaient mettre en oeuvre les pêcheurs pour gérer des risques éventuels pouvant survenir, ces risques étant de natures biologique, économique ou législative avec une influence certaine sur leurs revenus.

Nous avons commencé par observer les stratégies adoptées par des propriétaires de multiples navires en termes de nombre de navire, de choix de zones d'exploitations et de stratégies de pêche. Il s'avère que ces derniers possèdent majoritairement un seul navire et exploite quasi exclusivement la Manche. Parmi les propriétaires possédant plus d'un navire, nombreux sont ceux qui ont au moins un navire inactif. Les propriétaires qui possèdent beaucoup de navires se sont spécialisés dans les grands chalutiers.

Par la suite, nous avons cherché à mettre en évidence des choix de diversification au sein des flottilles composées de navires ayant des caractéristiques communes. Les navires ont alors été séparés en 25 groupes rattachés à une flottille et une classe de longueur selon la méthode utilisée dans le Panorama (Phéllippé *et al.*, 2011). Pour chacun d'entre eux, nous avons calculé un indice de diversification que nous avons appliqué au nombre de mois métier, aux productions



volumiques des espèces et aux revenus par espèces. Il ressort de cette observation que ces segments ou groupes ont des profils de choix de diversification différents. On retrouve des flottilles dépendant d'une seule espèce avec un métier quasi-exclusif, i.e. une seule source de revenus (e.g. bulotiers), des flottilles pratiquant un seul métier mais exploitant de nombreuses espèces (e.g. chalutiers), des flottilles exploitant une espèce principale mais ayant pour revenus principaux ceux des espèces annexes (goémoniers). Nous avons aussi pu constater que l'effet taille des navires joue un rôle dans les stratégies des navires, en effet plus ceux-ci sont petits - moins de 10 mètres - plus ils se montrent diversifiés dans leurs métiers.

Nous nous sommes enfin attardés sur les choix de diversification des revenus hors pêche des patrons de pêche, par le biais d'autres activités liées au navire ou non, ainsi que par l'implication du conjoint dans l'entreprise de pêche. Ces dernières informations, basées sur les résultats de l'enquête économique de l'Ifremer de 2009, montrent que peu de propriétaires diversifient leurs revenus par l'exercice d'une autre activité.

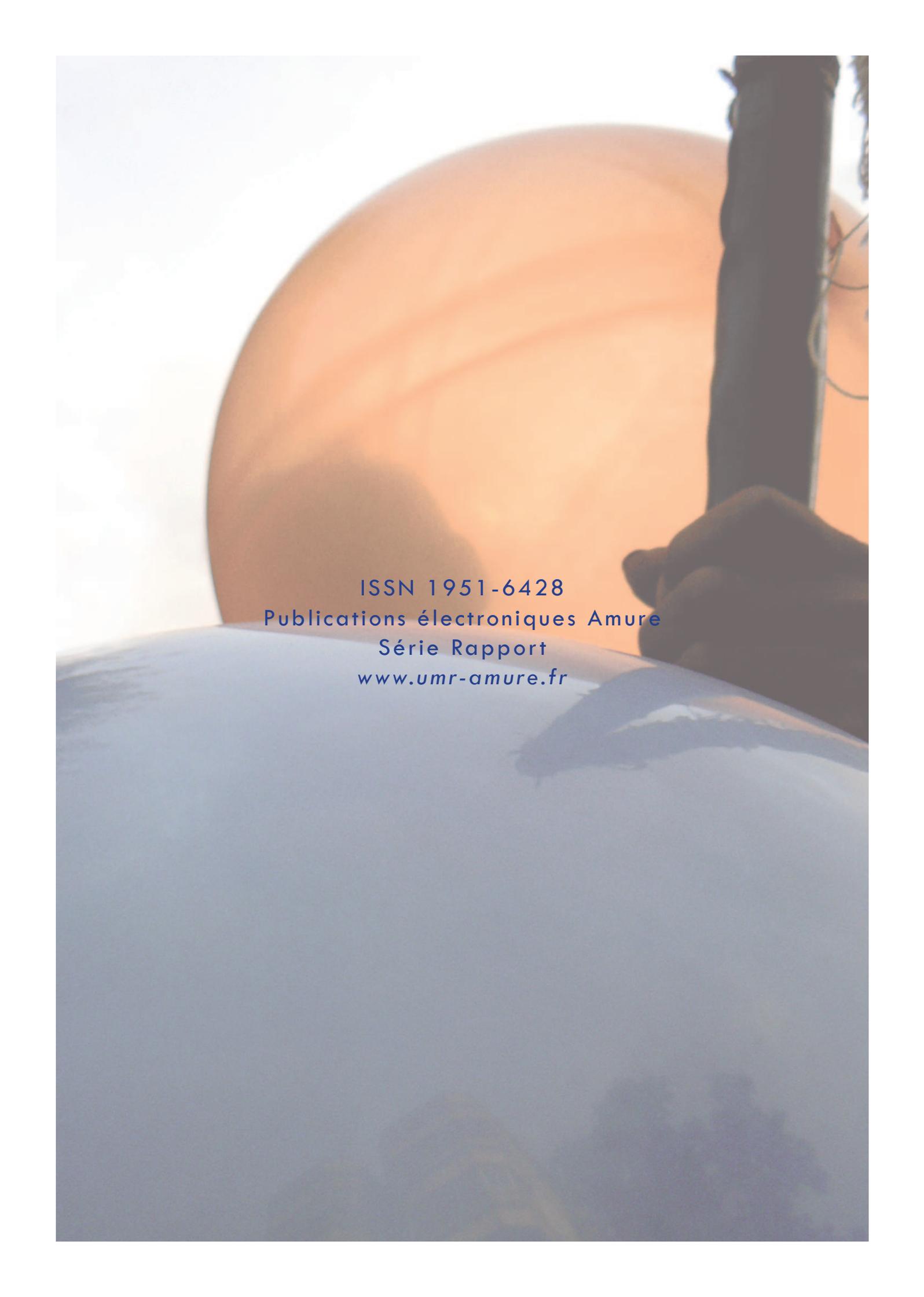
Au final, ces résultats mettent en évidence la faible diversification des activités des navires de pêche et des propriétaires opérant actuellement en Manche. En matière de gestion de risques on peut se poser des questions sur la capacité de ces agents économiques à surmonter des chocs économique, biologique, ou législatif dans ce contexte. L'idée d'un modèle de simulation des choix des navires serait intéressante à creuser dans une prochaine étude.

REFERENCES

- Bonny, S. 1994. Les possibilités d'un modèle de développement durable en agriculture. Le cas de la France, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 23.
- Butault, J., Delame, N., Krebs, S. et Lerouillois, P. 1999. La pluriactivité : un correctif aux inégalités du revenu agricole, *Economie et statistique*, 329, p. 165–180.
- Cabane, F. 2011. *Lexique d'écologie, d'environnement et d'aménagement du littoral*, Ifremer.
- Chaboud, C. 1995. Risques et incertitudes dans les pêches : le point de vue de l'économiste, *Questions sur la dynamique de l'exploitation halieutique*, p. 263–295.
- Cordier, J. 2008. Etude des risques de marché agricole en France : cadre d'analyse, modélisation et organisation des instruments de gestion, *Conseil de Prospective Européenne et Internationale pour l'Agriculture et l'Alimentation (COPEIAA)*.
- Edwards, S., Link, J. and Rountree, B. 2004. Portfolio management of wild fish stocks, *Ecological Economics*, 49, p. 317–329.
- Esteban, A. and Crilly, R. 2010. Fish dependence. the increasing reliance of the eu on fish from elsewhere, *The New Economics Foundation*.
- Frangoudes, K. 2008. The role of women in the sustainable development of European fisheries areas, rap. tech., *European Parliament, Policy Department B, study PE 389.586*.



- Hilborn, R., Maguire, J., Parma, A. and Rosenberg, A. 2001. The Precautionary Approach and risk management : can they increase the probability of successes in fishery management? , *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, 58, p. 99–107.
- Leblond, E., Daurès, F., Berthou, P., Merrien, C., Pitel-Roudaut, M., Brigaudeau, C., Demanèche, S., Jézéquel, M., L'Équipe, D. *et al.* 2010. La Synthèse des Flottes de pêche 2008-Flotte Mer du Nord-Manche-Atlantique-Méditerranée.
- Minnegal, M. and Dwyer, P. 2008. Managing risk, resisting management : Stability and diversity in a southern Australian fishing fleet, *Human Organization*, 67, p. 97–108.
- Phéllippé, D., Daurès, F. et Le Gallic, B. 2011. Panorama des caractéristiques d'exploitation des ressources halieutiques par la flotte de pêche française en manche, *Série Rapports Amure* - ISSN 1951-6428, R-19-2011.
- Préget, R. et Waelbroeck, P. 2006. Un modèle d'estimation de la valeur des lots de bois à partir de résultats d'enchères avec invendus, *Revue Economique*, 57, p. 593–603.
- Pupion, P.-C. 1996. Indices de diversification, *Revue d'économie industrielle*, 76, p. 115–123.
- Roussel, F., Sérazin, T., Hénichart, L.-M., Ropars, C. et Lesueur, M., 2011. Diversification des activités de pêche en Manche : Etat des lieux et conditions de développement, *Rapport d'étude*, Cellule Études et Transfert du Pôle Halieutique, AGROCAMPUS OUEST.
- Sethi, S. 2010. Risk management for fisheries, *Fish and Fisheries*.
- Tingley, D., Asmundsson, J., Borodzicz, E., Conides, A., Drakeford, B., Runar Eethvarethsson, I., Holm, D., Kaporis, K., Kuikka, S. and Mortensen, B. 2010. Risk identification and perception in the fisheries sector : Comparisons between the Faroes, Greece, Iceland and UK, *Marine Policy*, 34, p. 1249–1260.

A photograph of a hand holding a large, glowing orange sphere against a blue sky, with a blue sphere in the foreground.

ISSN 1951-6428
Publications électroniques Amure
Série Rapport
www.umr-amure.fr